



EVENEMENT

AU GYMNASSE PUISEAUX
Rue Nieder Roden
Organisé par le Moto Rétro
motoretropuisseaux@hotmail.com
07 61 02 31 63

Pièces neuves et occasions

29^{ème} Bourse Moto
5 MAI 2024

COURSES DE LENTEUR
BOUVETTE RESTAURATION
CONCERT GRATUIT

EXPOSITION : Des pilotes dans la compétition

29^{ème} Bourse à la moto

L'événement tous les ans au mois de mai à Puisseaux, c'est bien évidemment la traditionnelle «Bourse Moto», connue et reconnue bien au-delà de notre région, qui cette année aura lieu le dimanche 5 mai.

Au programme de cette journée «mécanique», des animations : course de lenteur, du stunt (spectacle dont le but est d'enchaîner des acrobaties sur la roue arrière ou la roue avant à moto), des exposants, un espace pour vendre ou acheter sa moto, un barber shop, une expo tattoo & piercing, mais aussi de la musique avec un concert gratuit, une buvette et de quoi se restaurer tout au long de la journée.

Cette année, c'est une très belle et passionnante exposition sur le thème de la compétition moto qui vous sera proposée par les organisateurs, avec notamment quelques trésors appartenant à l'écurie Géraud ARMAND - Collectionneur de motos anciennes de compétition, ancien pilote et mécanicien-restaurateur de génie.

L'équipe de passionnés des «Triplettes 2 Bonneville» sera présente également avec quelques un de ses bolides taillés pour les records de vitesse.

Vous pourrez, aussi, rencontrer le pilote professionnel Nicolas DANDINE, champion de France 600 cm³ handisport 2023. Et bien plus encore...

Le club Moto Rétro de Puisseaux attend les nombreux mordus de motos et de sports mécaniques ou juste curieux, pour cette 29^{ème} édition de la Bourse Moto.

FESTIVITE

50 ANS de l'Association Sportive de Puisseaux

FÊTE DU SPORT

DIM 2 JUIN

Fête du Sport

Pour les 50 ans de l'ASP (Associations Sportives de Puisseaux), la commission loisirs et culture propose une journée sportive et festive inédite le dimanche 2 juin au centre socio culturel de la rue Nieder Roden pour la Fête du Sport.

Au programme de cette journée :

Le matin, les Puisseaut'lympiades, réservés aux jeunes de 6 à 15 ans, proposent des ateliers sportifs, le tout animé par les sections de l'ASP.

L'après-midi est dédiée à tous les sportifs à partir de 14 ans, avec les activités suivantes : tournoi des 3 ballons, tournoi des 3 raquettes, duathlon et tournoi de pétanque.

Vous pouvez vous inscrire, individuellement ou en équipe, sur un ou plusieurs tournois. Si la compétition n'est pas votre tasse de thé, vous pourrez découvrir ou vous initier aux sports de combat, à l'étirement, et au fitness.

N'oubliez pas votre repas pour le pique-nique géant à 12h30.

La journée sera suivie d'un pot de l'amitié offert par l'ASP.

Pour que cette journée soit une réussite, il est nécessaire de s'inscrire gratuitement, pour les activités du matin et/ou de l'après-midi.

Date limite d'inscription le mercredi 15 mai, par mail à communication@mairie-puisseaux.fr, ou au 02.38.33.93.12.

Merci de préciser votre nom, prénom, âge, coordonnées, activité : Puisseaut'lympiades et/ou tournois. Si vous vous inscrivez par équipe, merci de préciser l'ensemble des personnes de votre équipe.

Ne manquez pas cette occasion de participer à une journée unique en son genre !

Réservez votre place dès maintenant et préparez-vous à vivre une journée pleine d'émotions et de souvenirs.

VITE LU

LA BORNE

Rappelez-vous, début 2023, la «Borne» cette microarchitecture itinérante s'était posée à Puisseaux, place du Martroi, pour la première fois. Elle sera de retour du 6 mai au 2 juillet avec la même ambition : mettre en contact les Puisseautins avec l'art contemporain. Les artistes Dominique LIQUOIS et Xolo CUINTLE prendront possession de la Borne durant cette période.

RETOUR SUR

La bourse aux vêtements du 5 au 7 avril dernier a permis de proposer plus de 4400 articles - principalement des vêtements et chaussures - pour tous les âges, hommes et femmes et pour toutes les tailles impeccablement présentés, étiquetés et rangés pour faciliter le choix de très beaux vêtements, à des prix très bas : 1 ou 2 à 3€ jusqu'à 10€ pour certaines belles pièces plutôt haut de gamme, le tout animé par une équipe de 25 bénévoles très accueillants. Près de 1500 articles ont été vendus, en deux jours et demi.

PUBLICATIONS DE LA SARP

Depuis mi-avril, Daniel Bourgogne, opticien à «Optique de la Halle» place du Martroi à Puisseaux, tient à votre disposition l'intégralité des publications de la Société Archéologique de Puisseaux (SARP). Les publications de la SARP vous permettent de connaître ou approfondir vos connaissances sur le patrimoine et l'histoire de la commune de Puisseaux et de sa région.

PORTES OUVERTES

Les 18 & 19 mai prochain, ce seront les portes ouvertes du Rucher École - route de Fromont à Boulancourt. Au programme : visite, animation, dégustation et restauration. Venez découvrir l'univers fascinant des Abeilles du Gâtinais !

TAXES DIRECTES LOCALES

Le conseil municipal a voté le lundi 8 avril dernier la non-augmentation des différents taux d'imposition pour l'année 2024.

Les taux d'imposition sont les suivants :

Taxe sur le foncier bâti : 41,56%

Taxe sur le foncier non bâti : 39,96%

Taxe d'habitation : 14%



FINANCES

Chères Puisseautines, chers Puisseautins,

Je souhaite profiter de ce numéro du Puisseaut'1fo pour vous présenter un élément crucial de la vie de notre ville : ses budgets.

«*La commune de PUISEAUX présente une situation financière très saine.*»

Ces propos, ce n'est pas moi qui les tiens mais les services de l'État qui l'ont analysée.

En effet, les finances communales ont de nombreux points forts : capacité d'autofinancement (excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement) régulière, taux d'endettement faible (56% à ce jour, si l'on comprend l'emprunt réalisé début 2024, contre 66,6% pour la moyenne des communes françaises de même taille) et niveau de dotation globale de fonctionnement (principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales) important avec 239,43 €/habitant pour PUISEAUX contre 141€/habitant pour la moyenne des communes équivalentes.

Ces éléments nous permettent de mener sereinement et sans augmenter les impôts locaux les principaux projets qui vont être lancés en 2024.

Certes, ces dernières années, comme pour tous les ménages, entreprises, associations ou collectivités en France, les charges de fonctionnement ont augmenté : + 82,9% sur le poste «énergies», + 48,6% pour les fournitures (produits d'entretien, petits équipements...). Mais nous menons également des investigations poussées pour analyser tous ces postes de dépenses et prendrons les mesures et réaliserons les investissements nécessaires pour stabiliser voire diminuer ces charges qui pèsent fortement sur le budget communal.

Sur le sujet de l'eau, les investissements nécessaires sont également d'actualité. Tout ceci pour faciliter la prise de cette compétence par la communauté de communes et pour garantir la quantité et la qualité de la ressource à tous les Puisseautins.

Donc, n'écoutez pas ceux qui désespèrent crient au loup : notre commune est bien gérée et, si vous en ressentez le besoin, n'hésitez pas à venir à ma rencontre ou à celle des élus en qui j'ai placé ma confiance pour vous en convaincre.

Votre Maire,
Marie-Claude HERBLOT

LE BUDGET DE VOTRE COMMUNE

Le budget communal est composé en fait de plusieurs entités : le budget principal, qui concerne directement la vie de la commune, et les budgets annexes qui concernent certains éléments financièrement isolés comme la gestion de services communaux spécifiques. Ces derniers sont différents car ils génèrent eux-mêmes leurs propres recettes qui financent leurs propres dépenses. À Puisseaux, c'est le cas pour les services de l'eau et de l'assainissement. Un budget retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour une année. Il répond à des principes comme l'annualité (il est valable du 1er janvier au 31 décembre) ou l'équilibre des recettes et des dépenses. Tous ces éléments font l'objet d'un contrôle strict des services de l'État.

Le budget doit prévoir et programmer les dépenses et les recettes attendues. Bien entendu, tous les éléments ne sont pas forcément connus au moment de son approbation par le conseil municipal et, autant sur les dépenses que les recettes, des événements inattendus peuvent survenir.

Enfin, le budget se scinde en 2 sections distinctes : le fonctionnement d'un côté et l'investissement de l'autre. Chacune d'entre elles à ses propres dépenses et recettes et il est autorisé de financer les investissements avec les excédents, ou économies, réalisés sur le fonctionnement.

Le contexte de l'année 2024

Les prévisions budgétaires 2024 s'inscrivent dans un contexte économique marqué par une inflation qui reste élevée malgré un retour à une certaine normalité prévu dans la Loi de Finances 2024 (inflation anticipée à +2,6% en 2024 contre +4,9% en 2023). Le budget 2024 a été élaboré par les élus dans le cadre d'un cycle de préparation budgétaire. Il a été voté par le conseil municipal le 8 avril 2024.

Dans la continuité des engagements pris, les objectifs poursuivis sont les suivants :

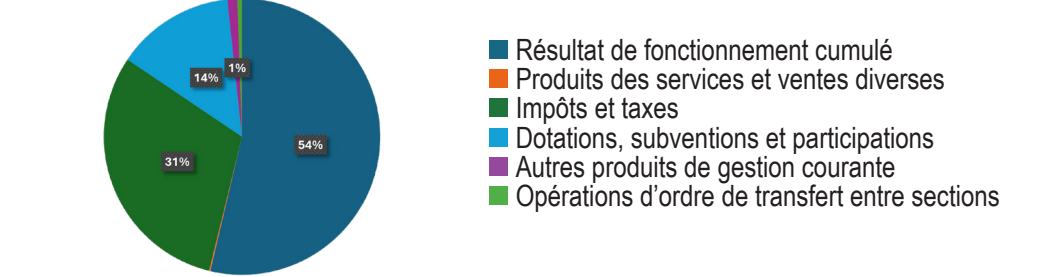
- Maitriser les dépenses de fonctionnement,
- Entretenir le patrimoine,
- Investir dans des projets structurants.

À l'issue de la préparation budgétaire, la municipalité a choisi de maintenir les taux des taxes locales pour l'année 2024. Les projets portés par la commune seront financés par l'emprunt, les excédents budgétaires capitalisés sur les dernières années et l'octroi de subventions. Les dépenses sont évaluées au plus juste en fonction des recettes attendues et subventions obtenues au cours de l'année.

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Le budget s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 4 728 822,53 € (pour rappel : 4 989 372,57 € en 2023).

Les recettes de fonctionnement

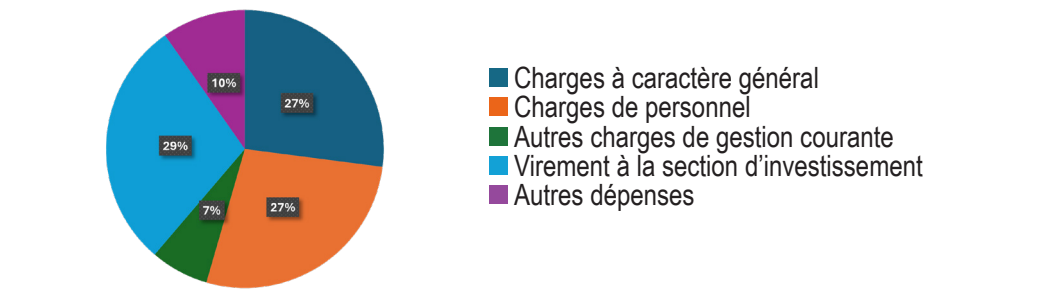


Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat...

Les recettes, quelles qu'elles soient, sont minorées en début d'exercice budgétaire permettant ainsi de dégager des marges d'évolution qui, en fonction notamment des différentes dotations, produits des services ou subventions, seront toujours positives.

Les dépenses de fonctionnement

Elles sont notamment constituées par les charges de personnel, l'entretien et les fluides (électricité, gaz ou fuel) des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées par des entreprises, ou les subventions versées aux associations locales (139 036€ en 2024).



La majeure partie des charges de fonctionnement (29%) est affectée au «virement à la section d'investissement». C'est la traduction de la volonté de la majorité des élus de PUISEAUX d'intensifier le programme d'investissement de la collectivité. Viennent ensuite, les frais de personnel et les dépenses liées au fonctionnement des services et à l'exercice de leurs activités.



Eau et assainissement

Même si PUISEAUX a confié, dans le cadre d'une délégation de service public, à VEOLIA la charge de gérer ces services, il existe des budgets communaux pour ces derniers.

Le budget du service de l'eau s'équilibre en recettes et dépenses à 1 082 533,35€ pour le fonctionnement et 1 391 175,68€ pour l'investissement. La majeure partie du budget de fonctionnement concerne le virement à la section d'investissement, la charge réelle de fonctionnement constatée en 2023 étant de 132 132,54€. Ainsi, en investissement, la commune va lancer cette année des réfections majeures de son château d'eau et des travaux qui, à terme (3 à 5 ans) devraient permettre de créer un nouveau forage.

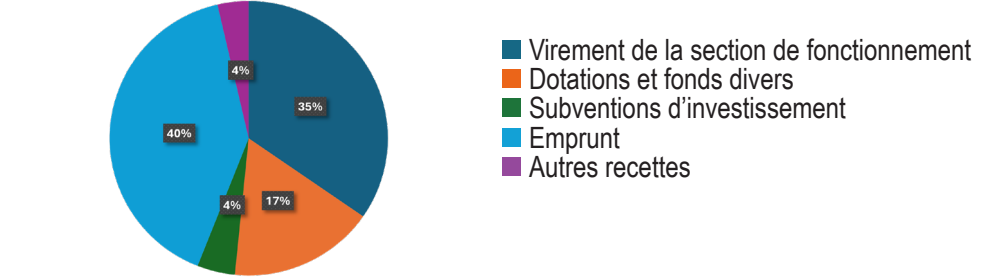
Le budget du service de l'assainissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 944 153,64€ pour le fonctionnement et 1 349 850,46€ pour l'investissement. À l'instar du budget du service de l'eau, là aussi, la priorité est mise sur la réalisation d'investissements lourds comme l'entretien et la dépollution de la lagune qui est présente en sortie de la station d'épuration.

La section d'investissement

Elle est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, ponctuelles.

Le budget 2024 s'équilibre en investissement à hauteur de 3 959 826,72 €.

Les recettes d'investissement

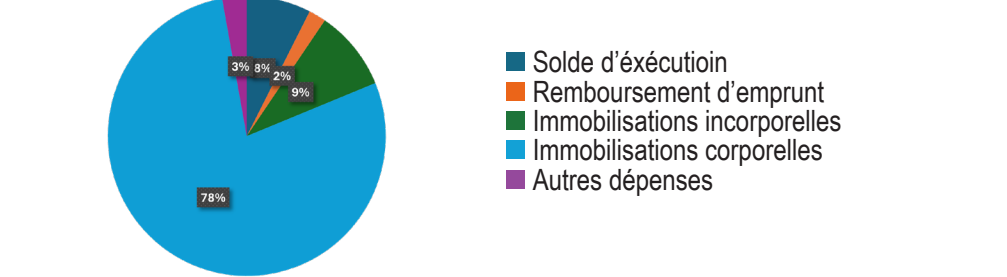


Elles reprennent toutes les sources de financement possibles des investissements.

En dehors de l'emprunt contracté en 2024 pour pouvoir réaliser le programme d'investissements (1 600 000€), c'est le virement de la section de fonctionnement (ensemble des économies réalisées sur le budget de fonctionnement) qui est la principale source de financement des investissements. Là aussi, elles sont minorées et ne tiennent pas forcément compte des subventions qui seront allouées à PUISEAUX en cours d'année.

Les dépenses d'investissement

On retrouve ici toutes les prévisions de dépenses qui se transformeront en projets et réalisations pour la commune.



La majorité de ces dépenses (78%) concerne les investissements suivants :

- Achat d'un terrain pour le futur centre de secours (75 600€) : Dans le cadre du projet de nouveau centre de secours sur PUISEAUX, la commune doit mettre à disposition un terrain viabilisé. Cet investissement sera compensé in fine par des recettes générées par la vente de l'ancien centre.
- Epicerie solidaire (197 928€) : Aménagement du local situé au 13 avenue Emile TINET pour y loger l'association qui gèrera l'épicerie solidaire.
- Couverture des terrains de tennis (700 000€) : Création d'un bâtiment pour couvrir 2 terrains de tennis dans le parc Dumesnil. Cette opération fait notamment l'objet d'un financement par l'Etat.
- Maison de santé (1 703 650 €) : Il s'agit de la première tranche des travaux de la maison de santé dont le chantier s'étalera sur au moins 2 exercices budgétaires.
- Aménagements de sécurité route de Fontainebleau (247 955€) : Sécurisation de l'entrée route de Fontainebleau (rue du poète Bezille) et création d'un parking pour le cimetière.
- Chemin des marais (14 142 €) : Réfection de la voirie d'accès à la déchetterie et à la station d'épuration. La commune n'a à sa charge que la partie comprise entre la déchetterie et la station d'épuration, le reste étant à la charge de la CCPG (33 228 €).
- Signalétique «Route de la Rose» (25 000€) : Acquisition de 13 supports d'information installés sur un parcours en centre-ville. L'objectif est que la commune de PUISEAUX obtienne le label «Route de la rose» en 2025. Cette opération fait l'objet d'un financement par subvention de 65%.

JUMELAGE

50^{ème} anniversaire du jumelage

L'année 2024 marque le cinquantième anniversaire du jumelage de Puiseaux avec la ville de Nieder-Roden/ Rodgau, en Allemagne, qui se déroulera à Nieder-Roden du 9 au 12 mai.

De nombreuses festivités émailleront ces moments de retrouvailles, dîner d'arrivée, match de football des jeunes équipes allemande et française, visite guidée de la ville de Francfort, bien sûr cérémonie académique à la maison des citoyens de Nieder-Roden et d'autres activités encore.

J'aurai le plaisir, à cette occasion, de représenter la ville de Puiseaux, Madame le Maire étant elle-même indisponible pour cette célébration.

Et selon la tradition, nous recevrons en retour, à l'Ascension en 2025 toute l'amicale délégation de Nieder-Roden pour fêter les 50 ans de belle existence de notre jumelage, à Puiseaux.



Alain NEBOUT

Premier Adjoint
Lien social ■ Santé
social@mairie-puiseaux.fr

VOYAGE



Classe de découverte

Début avril, 24 jeunes pirates puiseautins de la classe de CM2 de Jennifer NOUE sont allés 6 jours en classe de mer aux Sables d'Olonne en Vendée. Au programme : pêche à pied, visite de la criée, des ports et de la ville, cerf-volant, initiation à la boussole et course d'orientation et bien sûr de nombreux jeux sur la plage. Au total, ce sont 50 km de marche !

C'était l'occasion, aussi, de déguster des fruits de mer et de danser lors de la boum. Les pirates remercient tous ceux qui ont participé aux actions qu'ils ont menées (vente de gâteaux sur le marché). Ce voyage a été possible grâce aux œuvres universitaires du Loiret, la mairie de Puiseaux, la CCPG, le département du Loiret, la coopérative scolaire et la Jeunesse Plein Air.

CULTURE

Entrée Libre

Ozélir!

Résidence du Parc

25 MAI

de 14h00 à 17h30

ESPACE 1 : LIVRES-JEUX

- Livres-jeux à disposition
- 15h30 rencontre
- Séniors - bébés

ESPACE 2 : JEUX ADAPTES

Jeux d'adresse et de mémoire

ESPACE 3 : TOUT LE SPORT

- Mime ton sport
- Questions pour un champion
- Lectures

Jardin d'enfants

ESPACE 4 : LECTURES SPORTIVES

- Sprint, combat, marathon de lectures
- 16h30 séance bébés lecteurs

ESPACE 5 :

Tom-Tom et Nana

Olympiades du livre
(lancer - parcours - relais)

Ozélir

PAROLE À

Le mot de l'opposition



Depuis décembre 2023, vous avez été et vous êtes nombreux à consulter notre page Facebook. Nos publications sont le reflet de ce qui se passe sur votre commune et de ce qui ne s'y passe pas... Venez découvrir si ce n'est déjà fait nos récentes publications :

- Les malheurs de notre château d'eau...
- Le flou des sommes payées à la CCPG...
- Les travaux rue des ormeaux...
- De l'eau dans le gaz...
- Une opposition constructive...
- Des ordures ménagères à la louche...
- Quand 2+2 font 5...
- La division des pains...
- Le budget 2024...
- Qui sommes-nous ?...
- Le sort des finances...
- ... et autres sujets...

Retrouvez-nous sur Facebook à la page «Puisseaux à Venir» et suivez nos publications régulières.



Philippe VOLKRINGER

Conseiller municipal

Philippe BURLERAUX

Conseiller municipal



PROCHAIN NUMÉRO

Vendredi 7 juin 2024

VITE LU

FORUM ET SPECTACLE

Le 30 mai prochain à Puiseaux, un après-midi sur la thématique «Ma retraite, j'en profite !» vous sera proposé à la salle des fêtes de Puiseaux. Cet événement est gratuit. Au programme, un spectacle en chansons à 14h suivi d'un forum d'informations sur les actions de prévention et les activités près de chez vous. N'hésitez pas à en parler autour de vous et n'oubliez pas de vous inscrire, avant le 27 mai, auprès de l'ASEPT Centre-Val de Loire, par téléphone au 07.67.59.46.01 ou par mail à l'adresse asept.centrevaldeloire@gmail.com

EMPLOIS

Le restaurant l'Envie, situé à Puiseaux, recrute des collaborateurs H/F en cuisine. Les postes sont à pourvoir en CDI.

Toutes les infos sont sur notre site Internet.

CÉRÉMONIE

Marie-Claude HERBLOT, Maire de Puiseaux et le Conseil municipal, ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

Le cortège se constituera à la Mairie face au Monument aux Morts à partir de 10h.

Un vin d'honneur sera servi à la Mairie à l'issue de cette manifestation patriotique.

PUISEAUX AUTO-ECOLE

Puisseaux Auto-École est heureux de vous annoncer qu'ils ont recruté un nouveau moniteur de conduite.

ETAT CIVIL

MARIAGES

Félicitations à :

- Hanae BERRADI & Malick N'DOYE

DÉCÈS

Ils nous ont quittés en avril :

- Gilberte LEOEUF née DUPRÉ (98 ans)
- Gérard BONTEMPS (91 ans)
- Marie-Françoise PARIS née LE COQ (82 ans)

PUISEAUT'1FO

Mai 2024 – Année 3 - N°42

Rédaction : Service Com' Ville de Puiseaux

Conception graphique : Sophie B.

Impression : ARTNEO – Le Malesherbois (45)

Tirage : 1000 exemplaires

Nous contacter : communication@mairie-puiseaux.fr

Le Puiseaut'1fo est téléchargeable sur le site de la ville :

www.ville-de-puiseaux.fr et disponible en mairie

en version papier.

#Restezconnecté



Facebook

Rejoignez-nous sur la page Facebook @VilleDePuisseaux et suivez notre actualité.



Instagram

Sur @ville_de_puisseaux, retrouvez les stories et les belles images de Puiseaux.



Ville-de-puisseaux.fr

Retrouvez les informations, l'actualité, l'agenda sur notre site officiel.